
Communiqué de presse

19 AVRIL 2021

Le SMIREC : un acteur incontournable de la transition énergétique et solidaire tourné vers l'avenir

Alors que toujours plus de villes font le choix des énergies vertes, le SMIREC, qui déploie aujourd'hui son réseau de chaleur urbaine à l'échelle de six villes de Seine-Saint-Denis, fait figure de précurseur. Lorsqu'au début des années 1980, un premier syndicat mixte dédié à la géothermie voyait le jour à La Courneuve, le péril environnemental ne faisait pourtant pas encore les gros titres.

Créé en 2013 à la suite de la réunion du réseau de chaleur de Saint-Denis (qui existait depuis 1957) et de celui de La Courneuve, entièrement alimenté en géothermie, **le SMIREC, 2^e réseau de chaleur d'Île-de-France et 4^e de France avec 420 000 MWh/an, alimente aujourd'hui en chauffage et eau chaude sanitaire 54 000 équivalents logements¹**. Déployé à La Courneuve, Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte, Stains et bientôt Aubervilliers, il est désormais, grâce à la mise en service de deux chaufferies biomasse et au renouvellement des doublets géothermiques, **alimenté à plus de 55 % par des énergies renouvelables et de récupération ; soit une quantité d'énergies renouvelables, produites sur le territoire, multipliée par 8 en 10 ans**. Il parvient donc à croiser deux ambitions : **la préservation de l'environnement et la lutte contre la précarité énergétique**, grâce au soutien sans failles des collectivités locales.

Depuis 60 ans au service de l'énergie verte et contre la précarité énergétique

Dès les années 1960, les villes de Saint-Denis et de La Courneuve ont fait le choix politique de fournir un service public essentiel à la population, en particulier les foyers les plus précaires, avec la meilleure efficacité sociale et environnementale. La vocation du SMIREC est de mettre en œuvre ce choix politique en offrant aux usagers une stabilité tarifaire grâce à un mix énergétique diversifié et à base d'énergies

¹Base logement de 80 m² occupé par quatre personnes

renouvelables et locales. Cette ambition est rendue possible par **le maintien d'un tarif compétitif de 73 €/MWh, pour une moyenne nationale des réseaux de chaleur de 74,60 €/MWh**. Le réseau alimente également des entreprises, des commerces et copropriétés privées et des équipements publics des villes faisant partie de ce réseau.

Le développement des réseaux du SMIREC, qui privilégie les énergies vertes par rapport aux énergies fossiles, est un levier essentiel pour faire face à l'urgence climatique, urgence déclarée par Plaine Commune et les villes de Saint-Denis et La Courneuve en 2020. Grâce à la politique du SMIREC, **le nombre de tonnes de CO2 économisées par an à l'échelle des réseaux correspond à la circulation de 30 000 véhicules, soit 67 000 tonnes/an**.

Poursuivre le déploiement de cette énergie verte et imaginer demain

Tout en promouvant les opérations de rénovation énergétique sur les bâtiments et en s'adaptant aux opérations de démolition/reconstruction, les réseaux du SMIREC continuent de se déployer pour proposer cette alternative verte dans les grands projets d'aménagement urbains du territoire.

Ainsi, le réseau **s'étend à la ville d'Aubervilliers² et permettra de raccorder 7 500 équivalents logements**. Il alimentera, depuis la centrale existante du Fort de l'Est, la ZAC du Port Chemin Vert, la ZAC d'Aubervilliers et des bâtiments du centre-ville y seront également raccordés. Enfin, **une nouvelle source de production en énergies renouvelables est en cours de construction et desservira les premiers bâtiments dès octobre 2022**. Alimentée grâce à la géothermie profonde au Dogger, **elle couvrira 70 % des besoins des nouveaux abonnés albertivillariens, grâce à plus de 9 km de réseaux déployés**. Ce projet d'envergure contribuera ainsi à la transition énergétique de notre territoire et représente une opportunité exceptionnelle dont les bailleurs doivent se saisir afin de répondre à l'urgence climatique à laquelle nous devons faire face.

Le SMIREC contribue également à des projets d'envergure à l'échelle du Grand Paris, tels que la restructuration du quartier Pleyel à Saint-Denis grâce à la création d'un réseau énergétique qui fournira, en chaleur et en froid, le Village des athlètes, la ZAC Pleyel³, dont le projet des Lumières Pleyel, ainsi que le Tour Pleyel réhabilitée en hôtel, **soit plus de 609 000 m² de bâtiments**, alimentés par des groupes thermo-frigopompes associés à la géothermie superficielle. **Ces bâtiments bénéficieront ainsi d'une énergie renouvelable à plus de 68 %**.

Le classement des réseaux de chaleur du SMIREC, adopté par Plaine Commune le 9 février dernier, facilite désormais l'accès d'une énergie d'origine renouvelable ou de récupération à coût maîtrisé à un plus grand nombre d'utilisateurs. **Cette disposition innovante en matière d'urbanisme permet d'imposer le raccordement au réseau de chaleur alimenté à plus de 50 % d'ENR&R dans des zones prioritaires**. Dès 2018 et pour anticiper cette obligation, le SMIREC lançait des démarches de concertation avec les aménageurs, les usagers, les collectivités concernées et fait aujourd'hui figure de précurseur **en étant classé dans les quinze premiers recensés, parmi les huit cent réseaux existants⁴**.

²Le coût des travaux réalisés par le SMIREC (réseau et géothermie profonde) est de 29,5 millions d'euros, dont 9,5 millions financés par le Fond Chaleur (5,5 millions de l'Ademe et 4 millions de la Région Île-de-France)

³Le montant total des investissements s'élève à 18 millions d'euros dont 5,8 millions subventionnés par la Région Île-de-France, l'Ademe Île-de-France et la solidéo

⁴<https://amorice.asso.fr/publications/enquete-sur-le-classement-des-reseaux-de-chaleur-et-de-froid-comprendre-et-appliquer-la-procedure-en-vue-de-sa-generalisation-en-2022-rcp32/download>

Le SMIREC

Le SMIREC (syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique) est le 2^e réseau de chaleur d'Île-de-France et le 4^e en France avec 420 000 MWh/an, et alimente en chauffage et eau chaude sanitaire 54 000 équivalents logements⁵, grâce à 95 km de réseau sur les territoires de La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Pierrefitte, l'Île-Saint-Denis et, depuis juillet 2018, Aubervilliers. Aujourd'hui, plus 55 % du réseau est alimenté en énergies renouvelables et locales.

⁵Base logement de 80 m² occupé par quatre personnes